

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier Street / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0A1 / Noyau 0A1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Master Standing Offer (RMSO)

Offre à commandes maître régionale (OCMR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THERE IS SECURITY REQUIREMENT
ASSOCIATED WITH THIS REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Procurement Strategies Division / Division des
stratégies d'acquisition

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, 11C1

Phase III, Tower C

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Title - Sujet Temporary Help Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZN-110002/B	Date 2012-08-10
Client Reference No. - N° de référence du client E60ZN-110002	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier 002zn.E60ZN-110002	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZN-002-24694	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-07-31	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-08-01	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Riley, Stephanie	Buyer Id - Id de l'acheteur 002zn
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1678 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-2229
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: AS SHOWN IN RESULTING CALL-UPS	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

CETTE MODIFICATION 001 A POUR BUT DE RÉPONDRE À DES QUESTIONS POUR LA DOC

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 001

Pourriez-vous préciser les autres documents qui devraient être présentés, en plus du modèle de réponse technique, pour soumettre des ressources pour le sous-groupe 5d, Services de bibliothèque?

RÉPONSE 001

Tous les offrants doivent respecter toutes les exigences de la DOC. Afin de présenter une offre, veuillez consulter les parties suivantes :

- PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS, dans son intégralité, page 11 de la DOC;
- PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION dans son intégralité, page 15 de la DOC;
- Pièce jointe 1 de la partie 4, Critères d'évaluation obligatoires dans son intégralité, page 16 de la DOC;
- PARTIE 5 - ATTESTATIONS dans son intégralité, page 23 de la DOC;
- PARTIE 6 - EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, D'ASSURANCE ET DE CAPACITÉ FINANCIÈRE dans son intégralité, page 29 de la DOC.

En outre, les offrants qui souhaitent se qualifier pour un sous-groupe du groupe 5 doivent démontrer qu'ils se conforment aux critères obligatoires O1 et O-2C, des pages 19 et 20.

QUESTION 002

En ce qui a trait au document diffusé sur le MERX de l'OC pour des SAT. Nous venons tous juste de recevoir une nouvelle OC (no E60ZN-110002/XX/ZN).

Veuillez confirmer que la présente est pour de nouveaux fournisseurs qui souhaitent être ajoutés à l'OC pour des SAT, et que dans notre cas, avec notre nouvel OC, nous ne devons pas soumettre une nouvelle réponse.

RÉPONSE 002

L'avis permanent affiché dans MERX pour la DOC no E60ZN-110002/B vise à solliciter des soumissions :

- (1) de nouveaux offrants afin que ces derniers deviennent des offrants de SAT.

(2) des offrants qui détiennent une OC dans le cadre de la DOC no E60ZN-110002/A, et qui souhaitent se qualifier pour des catégories, des groupes ou des sous-groupes supplémentaires.

Les offrants existants qui détiennent une OC établie dans le cadre de la DOC no E60ZN-110002/A ne sont pas tenus de présenter une nouvelle offre, sauf s'ils souhaitent se qualifier pour des catégories, des groupes ou des sous-groupes supplémentaires.

QUESTION 003

J'ai une question concernant la présente mise à jour de l'OC. Nous sommes fournisseurs auprès du gouvernement fédéral depuis les 30 dernières années. Je crois comprendre que puisque nous sommes un fournisseur dans le cadre de l'OC no EN578-060502-[...]-ZT, nous bénéficions d'une clause de droit acquis et nous n'avons pas besoin de présenter une nouvelle proposition dans le cadre de la mise à jour.

Pouvez-vous confirmer que c'est exact?

RÉPONSE 003

Les offrants qui ont obtenu une OC dans le cadre de la DOC no E60ZN-110002/C ne bénéficieront pas d'une clause de droit acquis dans le cadre de la mise à jour permanente de la DOC no E60ZN-110002/B.

Les offrants qui ont reçu une OC dans le cadre de la DOC no EN578-060502/C n'ayant pas soumis d'offre dans le cadre de la mise à jour no E60ZN-110002/A doivent présenter une offre complète en réponse à la présente DOC no E60ZN-110002/B afin de devenir un offrant préqualifié.

QUESTION 004

Bien que nous avons déjà été titulaires d'un DOC pour les SAT, nous ne le sommes pas présentement. Étant maintenant responsable de la question, je tente de comprendre exactement ce que je dois faire afin que mon entreprise se qualifie à nouveau pour une DOC.

Pouvez-vous m'indiquer si mon entreprise doit soumettre une nouvelle offre pour tous les groupes? Est-ce que je dois recommencer à zéro, ou puis-je simplement tenter de me qualifier pour des groupes additionnels?

RÉPONSE 004

Les offrants qui ne détiennent pas présentement une OC établie dans le cadre de la DOC no E60ZN-110002/A (qui a pris fin le 15 mai 2012) doivent présenter une offre complète et se conformer à toutes les exigences de cet avis permanent relatif à la DOC no E60ZN-110002/B. Veuillez vous référer aux parties suivantes :

-
- PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS, dans son intégralité, page 11 de la DOC;
 - PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION dans son intégralité, page 15 de la DOC;
 - pièce jointe 1 de la partie 4, Critères d'évaluation obligatoires dans son intégralité, page 16 de la DOC;
 - PARTIE 5 - ATTESTATIONS dans son intégralité, page 23 de la DOC;
 - PARTIE 6 - EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, D'ASSURANCE ET DE CAPACITÉ FINANCIÈRE dans son intégralité, page 29 de la DOC.

Les offrants doivent se conformer à l'ensemble des exigences de la DOC, y compris les annexes et les pièces jointes.

Veillez vous rapporter à la RÉPONSE 3 ci-dessus.

QUESTION 005

Est-ce que la date de clôture est bien le 1^{er} août 2013, à 14 h heure avancée de l'Est?

RÉPONSE 005

Oui. La DOC no E60ZN-110002/B sont des affichages permanents pour des SAT dans la région de la capital nationale. Toutefois, même si cet affichage est permanent, l'invitation doit avoir une date de clôture. À des fins administratives, la page couverture de la DOC précise une date de clôture, soit le 1^{er} août 2013. Toute modification à cette date sera apportée par l'équipe des SAT.

La date de clôture de l'affichage permanent ne doit pas être confondue avec les dates de clôture aux fins d'évaluation définies dans la PARTIE 2, section 5, Occasion de qualification continue. En date d'aujourd'hui (le 10 août 2012), la prochaine date de clôture aux fins d'évaluation est le 28 septembre 2012.

QUESTION 006

- a. Dans la section 1 (offre technique), on précise que le soumissionnaire doit fournir une explication générale de la manière dont il prévoit répondre aux exigences et effectuer les travaux. Est-ce que ces renseignements doivent prendre une forme particulière? Y a-t-il une limite quant au nombre de renseignements à fournir pour traiter les points susmentionnés? "
- b. Dans le cadre de cette mise à jour, a-t-on apporté des changements aux exigences en matière d'examen comparativement à la DP initiale qui a pris fin en mai cette année?

-
- c. Dans le modèle de réponse technique, nous ne sommes pas capables d'inscrire le nom de l'entreprise si celui-ci n'est pas un des ministères listés. Où peut-on inscrire le nom de l'entreprise?
- d. Si nous utilisons un candidat placé de façon permanente, pouvons-nous inscrire le laps de temps travaillé 3 mois à compter de la date de début si notre garantie de placement pour le client était de 3 mois?

RÉPONSE 006

- a. Non, il n'y a pas de format précis pour la présentation de ces renseignements ou de nombre limite d'informations à fournir. En réponse à la DOC Partie3 - Instructions pour la préparation des offres, à la Section 1, l'information peut être présente dans deux copies papier et deux copies électroniques, sur CD ou clé USB.
- b. Non. Aucun changement n'a été apporté aux exigences en matière d'examen.
- c. Dans l'onglet Profil du fournisseur/de l'offrant du modèle de réponse technique (de la DOC et de la DAMA), les offrants ou les fournisseurs devront choisir l'option "Autre" du menu déroulant et indiquer le nom de l'entreprise dans la colonne Renseignements sur le client.
- d. Oui. L'information sur un candidat placé de façon permanente peut être utilisée, si ledit candidat répond aux exigences de la pièce jointe 1 de la partie 4 - Critères techniques obligatoires.